



HAL
open science

“Oncques ne fut feu sans fumee” : fortune du proverbe au XVe siècle

Florence Bouchet

► To cite this version:

Florence Bouchet. “Oncques ne fut feu sans fumee” : fortune du proverbe au XVe siècle. Jean-Claude Faucon. Feu et lumière au Moyen Age II, Editions universitaires du Sud (diffusion Honoré Champion), pp.7-18, 1999, Collection Moyen Age, 2-7227-0080-8. hal-02167072

HAL Id: hal-02167072

<https://univ-tlse2.hal.science/hal-02167072>

Submitted on 27 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

«Oncques ne fut feu sans fumee» : fortune du proverbe au XVe siècle

Florence BOUCHET

On connaît la popularité des proverbes au Moyen Age : les *Proverbes au vilain* furent composés dès la fin du XIIIe siècle, P. Zumthor signale une trentaine de recueils parémiologiques compilés entre le XIIIe et le début du XVe siècle, J. Morawski recense environ 2500 proverbes français antérieurs au XVe siècle¹. J. et B. Cerquiglini considèrent néanmoins plus spécifiquement le recours aux proverbes comme “une tendance de l’écriture au XIVe siècle”². Ce mouvement s’amplifie encore chez les moralistes et les poètes du XVe siècle : à la génération d’Eustache Deschamps, de Machaut et de Froissart succèdent Alain Chartier, Michault Taillevent, Pierre Chastellain, Villon, Robert Gaguin, Henri Baude, Jean Molinet³... qui tous ont employé de façons diverses des proverbes dans leur œuvre.

On comprend aisément ce succès : outre que la Bible elle-même lui donne ses lettres de noblesse avec son *Livre des proverbes*, emblématique de la Sagesse, le proverbe convainc par une généralité de bon aloi et séduit par son propos imagé. Parmi les images récurrentes convoquées par le proverbe, le feu attire l’attention. L’augmentation des proverbes qui lui sont relatifs est en effet particulièrement sensible à la fin du Moyen Age : alors que Morawski ne relève que 8 proverbes distincts (+ variantes) à son sujet, G. Di Stefano ne relève pas moins de 92 locutions en moyen français⁴ (critère formel plus lâche, mais tout de même...)! Toutes ces expressions placent le feu dans deux champs sémantiques dominants : la guerre et l’amour (sous tous ses registres).

Je circonscrirai mon propos à l’examen modeste d’un proverbe qui nous est resté : “Oncques ne fut feu sans fumee”, à travers quelques textes d’A. de La Sale, de Charles d’Orléans et de Christine de Pizan. Contrairement à ce qu’affirme le *Dictionnaire historique de la langue française* Robert (p. 852), l’expression n’apparaît pas au XVe siècle (témoin les occurrences notées par Morawski⁵). Toutefois, en tant que forme-sens, elle me paraît assez révélatrice de certaines tendances de l’écriture et de la sensibilité au XVe siècle. Après avoir rapidement replacé les occurrences retenues dans leur contexte formel d’insertion, j’examinerai plus longuement leurs ressources signifiantes.

¹ Respectivement : *Essai de poésie médiévale*, Paris, Le Seuil, 1972, p. 78 et *Proverbes français antérieurs au XVe siècle*, Paris, Champion, 1925.

² “L’écriture proverbiale”, *Revue des Sciences Humaines* 163 (1976), p. 374.

³ Cf. J. Huizinga : *L’automne du Moyen Age*, Paris, Payot, 1980, p. 242 et J.-C. Mühlethaler : *Poétiques du Quinzième siècle*, Paris, Nizet, 1983, chap. II. Sur la fortune des proverbes au Moyen Age, on pourra aussi consulter : *Richesse du proverbe*, F. Suard & C. Buridant éd., Lille, 1984, 2 vols.; G. Frank : “Proverbs in medieval literature”, *Modern Language Notes* 58 (1943), p. 508-515.

⁴ *Dictionnaire des locutions en moyen français*, Montréal, CERES, 1991.

⁵ n° 745 : *Feu ne fu oncques sans fumee* (Paris, BN, lat. 10360. XVe s.); n° 1364 : *N’est fu saunz fume[e] ne amours sans semblaunt* (Cambridge, Corpus Christi Coll. 450. anglo-normand, XIVe s.); n° 1405 : *Nul feu est sens fumee ne fumee sens feu* (Paris, BN, lat. 14929. fin XIIIe s.); n° 1566 : *U fu n’est n’est fumee* (Oxford, Digby 53. anglo-normand, déb. XIIIe s.)

I. POETIQUE DU PROVERBE

Rappelons d'abord l'utile définition des proverbes que donne P. Zumthor : ce sont "des énoncés d'usage, à forme grammaticale et rhétorique fixe (à quelques variantes près [...]), à contenu dénotatif stable relatif aux conduites humaines mais constamment modifiable par effet connotatif contextuel"⁶. Comme tel, le proverbe, dans la dynamique de l'écriture, participe à ce que J. et B. Cerquiglini nomment "le montage des formes"⁷. Nos exemples en offrent plusieurs configurations. On remarque d'emblée que la place du proverbe est très mobile mais correspond toujours à une volonté de mise en relief. Obéissant à l'agencement des histoires exposé par Aristote (*Poétique* 1450b), le proverbe peut apparaître au début, au milieu comme à la fin du texte (au XIII^e siècle, Geoffroy de Vinsauf et Jean de Garlande conseillent de placer des proverbes en exorde ou en conclusion).

a/ moule rhétorique :

Le proverbe "Onquez feu ne fut sans fumee" constitue la matrice syntaxique et thématique du rondeau de Charles d'Orléans :

*Onquez feu ne fut sans fumee,
Ne dolereus cueur sans pensee,
Ne reconfort sans esperance,
4 Ne joyeus regart sans plaisance,
Ne beau soleil qu'aprez nuee.
I'ay tost ma sentence donnee;
De plus sachant soit amende !
8 J'en dy selonc ma congnoissance :
Onquez etc.*

*Esbatement n'est sans risee,
Souspir sans chose regretee,
12 Souhait sans ardant desirance,
Doubte sans muer contenance –
C'est chose de vray esprouvee :
Onques etc.⁸*

Conformément à l'esthétique musicale et chorégraphique du rondeau, le proverbe-refrain ouvre et clôt le poème. Le verbe principal "onquez [...] ne fut" régit l'anaphore des sujets posés analogiquement au feu et à la fumée dans les vv. 2 à 5 et 10 à 13. On est en présence du plus fort degré d'"exploitation rhétorique" du proverbe, pour reprendre la terminologie d'E. Schulze-Busacker : "proverbe cité [...] placé en exergue d'une œuvre entière qui se construit à partir de cette idée proverbiale"⁹.

b/ citation isolée :

Le livre du Duc des vrais amans de C. de Pizan constitue un montage plus complexe. Il s'agit d'un poème courtois essentiellement en vers, agrémenté d'insertions lyriques et de

⁶ "L'épiphonème proverbial", *Revue des Sciences Humaines* 163 (1976), p. 314.

⁷ *Art. cit.* p. 314.

⁸ Charles d'Orléans : *Ballades et rondeaux*, éd. J.-C. Mühlethaler, Paris, Livre de Poche "Lettres gothiques", 1992, p. 492-494.

⁹ *Proverbes et expressions proverbiales dans la littérature narrative du Moyen Age français. Recueil et analyse*, Paris, Champion, 1985, p. 168.

lettres en prose. Au cours de la plus décisive de ces lettres (lettre par ailleurs reprise au ch. 27 du *Livre des trois vertus*), l'auteur de la missive tient tout un discours critique sur l'amour courtois, discours délicat, d'autant plus que la destinataire de la lettre espérait une réponse favorable et conforme à ses espérances amoureuses.

[...] ne soit nul ne nulle si assurée de soy qu'elle se rende certaine, quelque bon propos qu'elle ait, de garder toujours mesure en si faite amour, et qu'il ne soit sceu comme j'ay cy devant dit; certes, c'est chose impossible, car *feu n'est point sans fumee mais fumee est souvent sans feu*.¹⁰

Dans ce cas, le proverbe ne fait qu'entrer dans la panoplie des ressources rhétoriques et argumentatives du scripteur : ce n'est pas un simple ornement du discours, mais une preuve supplémentaire de la véracité de son dire, introduite par "car". La structure du proverbe est l'occasion d'un jeu sur la dissymétrie de la formulation, que j'interrogerai plus loin : "feu n'est point sans fumee mais fumee est souvent sans feu".

c/ support conclusif :

Avant de prendre congé du dédicataire de son *Jehan de Saintré*, A. de La Sale s'applique à conclure l'histoire pour en tirer la morale :

Et cy comencera la fin de ce compte, priant, requerant et suppliant a toutes dames et damoiselles, bourgeoises et aultres, de quelque estat que soient, que toutes pren[d]ent exemple a ceste sy [tres]noble dame oyseuse, qui par druerie se perdit, et vueillent bien penser au dit commun qui dist : «*Oncques ne fut feu sans fumee*, tant fust il soubz terre parfont»; c'est a entendre que oncques ne fust bien ou mal, tant fust il secret, repost ne obscult, que a la fin tout ne soit sceu, car ainssy l'a ordonné le vray et trestout puissant juge de toutes choses, auquel ne fault riens celler pour meriter les justes et les bons, et pour pugnir les pecheurs et les malvais, soit en ame, soit en honneur, ou soit en corps, ainssy qu'il fist de ceste [tresnoble] dame et de maintz aultres hommes et femmes, pugniz par leurs desordonnees voullentez. Ilz sont bien des *fumees sans feu*, c'est a entendre que ilz sont maintes faulces langues desliees de flatteurs a getter les *fumees sans feu*, c'est a dire porter et rapporter faulces et malvaises renommées a hommes et a femmes, sans cause et sans raison, mais *elles ne puent porter le feu*, c'est la veritable preuve, dont ilz en demeurent de ame, de honneur, et mainteffois du corps, perdus et dampnez, et sont par derriere villenez et mocquiez.¹¹

Au lieu d'énoncer d'emblée une leçon explicite, il invite ses lecteurs – et surtout ses lectrices – à "bien pensser au dit commun qui dist : «*Oncques ne fut feu sans fumee [...]*»". Façon d'accrocher par une image concrète l'attention, avant d'expliquer le sens allégorique du proverbe : "c'est a entendre que". Celui-ci exerce une fonction axiologique qui permet de distinguer les bons des pécheurs. Ces derniers, démasqués, se voient appliquer une expression retournée tirée du proverbe : "Ilz sont bien des *fumees sans feu*", redoublée, au cours de l'explication qui suit, par les expressions "getter les *fumees sans feu*" et "elles ne puent porter le feu". Là encore, l'ensemble appelle un décodage allégorique : "c'est a entendre", "c'est a dire", "c'est la veritable preuve". On rejoint, dans la terminologie d'E. Schulze-Busacker, le cas d'"exploitation rhétorique" du proverbe en tant qu'"élément constitutif à partir duquel on

¹⁰ *Œuvres poétiques*, éd. M. Roy, Paris, Firmin-Didot, 1896, t. III, p. 167.

¹¹ *Jehan de Saintré*, éd. M. Quereuil & J. Blanchard, Paris, Livre de Poche "Lettres gothiques", 1995, ch. 177, p. 528.

crée une partie distincte d'une œuvre" ¹², en l'occurrence l'épilogue du récit. On le verra, l'effet n'est pas que formel et appelle l'analyse de P. Zumthor au sujet de "l'épiphonème proverbial", qui produit "une conclusion synthétisante, provoquant chez l'auditeur un mouvement de l'imagination ou du sentiment qui nuance rétrospectivement tout le discours en même temps qu'il est nuancé par lui"¹³.

II. MORALES DU PROVERBE

Le proverbe délivre une leçon que déterminent conjointement la valeur métaphorique du feu (et de la fumée) et le type de montage formel auquel il participe. On observera donc dans nos exemples quelques constantes, nuancées par des variations contextuelles.

Revenant à l'inventaire établi par G. Di Stefano des locutions en moyen français relatives au feu, on peut récapituler grossièrement les valeurs métaphoriques du feu de la manière suivante : il exprime

- un état d'excitation, un tempérament vif et ardent (ex : "faire feu et rage"),
- un état éphémère comme le feu, qui se déclenche violemment mais ne dure point (ex : "comme feu de paille"),
- un danger (ex : "Qui est pres du feu, fault qu'il se arde").

On comprend facilement comment ces diverses acceptions peuvent désigner des comportements ou des situations propres à la guerre ou à l'amour – quand il ne s'agit pas des deux en même temps !

a/ Un discours d'autorité :

Il importe d'abord de souligner la fonction didactique du proverbe, qui vise toujours à renforcer et cautionner une assertion. C'est en quelque sorte la "voix du monde" qui vient étayer une parole personnelle. Ainsi, le rondeau de Charles d'Orléans se présente comme le compte-rendu d'une expérience personnelle que soulignent les vv. 8, 14 et qui l'autorise donner sa "sentence" au v. 6. Le lyrisme du prince d'Orléans ne s'enferme pas dans la singularité, il rejoint un état universel qu'énonce à sa façon le proverbe dès le v. 1. De façon analogue, dans la docte lettre que Christine de Pizan fait écrire à Sibylle de Monthault, les arguments personnels sont confortés par le proverbe; la conjonction "car" qui amorce le proverbe redouble l'expression "comme j'ay cy devant dit". Enfin, l'épilogue de *Jehan de Saintré* est le lieu où réapparaît la première personne, celle de l'auteur qui lance une pressante admonestation, "prian, requerant et suppliant a toutes dames et damoiselles, bourgeoises et aultres [...], que toutes pren[d]ent exemple"... le sort de l'héroïne est alors mis en parallèle avec l'énoncé proverbial.

b/ Les feux de l'amour, la fumée de la renommée :

Feu du désir, coup de foudre, ardeur amoureuse, sentiment brûlant : la métaphore ignée, avec toutes ses variantes lexicales, est couramment appliquée au domaine de l'amour depuis le

¹² *Op. cit.* p. 168.

¹³ *Le Masque et la Lumière*, Paris, Le Seuil, 1978, p. 154.

XIII^e siècle. Le proverbe n° 1364 de Morawski explicite le rapport : “N’est fu saunz fume[e] ne amours sans semblaunt”¹⁴.

Aussi le proverbe liminaire constitue-t-il l’horizon psychologique de l’état amoureux évoqué par Charles d’Orléans, sous l’angle de l’incertitude et de quelque mélancolie : la première strophe enchaîne les octosyllabes suivant une gradation positive, qui dessine une amélioration progressive de l’état psychique; au contraire la seconde strophe semble amorcer, quoique moins nettement, une dégradation : après l’“esbatement” reviennent les soupirs, les regrets, les doutes suscités par un changement d’attitude.

Le livre du Duc des vrais amans, qui retrace l’initiation à la courtoisie d’un duc tombé amoureux d’une royale princesse, est tout entier fondé sur les situations traditionnelles d’une telle liaison : chasse, tournois, échange de lettres passionnées, rendez-vous secrets, etc. La convention est également lexicale et signale plus d’une fois au cours du récit la similitude entre feu et amour : “[...] d’amours vous vient sans faille/ Qui vous art com feu de paille” (v. 1691-1692); “Et je, qui en feu et flamme/ De grant desir l’attendoie” (v. 2378-2379); “Mais bien voy que qui la flamme/ D’amours a ou cuer fichiée/ Fault qu’en jalousie chée” (v. 3498-3500). Pourtant le proverbe qui nous intéresse apparaît dans un contexte particulier. La confidente de la princesse a dû s’absenter, empêchant désormais les retrouvailles du duc et de sa bien-aimée. Celle-ci écrit à son ancienne gouvernante, Sibylle de Monthault, pour lui réclamer ses bons offices. Sibylle répond par une lettre de refus poli mais ferme assortie de conseils moraux visant à dissuader la princesse de s’entêter dans son fol amour. Cette lettre, la plus longue du récit, en constitue donc la véritable péripétie. Sibylle affirme “qu’en amours a cent mille fois plus de dueil, de cuisançons et dongiers perilleux, par especial du cousté des dames, qu’il n’y a de plaisance” (p. 166). Notre proverbe, qui apparaît deux phrases plus loin, donne un début de justification à cet avertissement : en effet, l’amoureuse, cédant à l’élan de sa passion, risque fort de tomber dans le péché, en sorte qu’elle sera démasquée (“feu n’est point sans fumée”); ou bien, si elle garde la “mesure”, on médiera quand même d’elle (“fumée est souvent sans feu”). La suite de la lettre développe les arguments qui explicitent et accréditent le proverbe.

La conclusion d’A. de La Sale se veut plus générale mais doit d’abord être rapportée à l’intrigue amoureuse racontée dans *Jehan de Saintré*. Ainsi la première partie du commentaire d’A. de la Sale semble justifier l’ultime vengeance de Saintré à l’égard de Belle Cousine : de même que “oncques ne fust bien ou mal, tant fust il secret, repost ne obscult, que a la fin tout ne soit sceu”, de même Saintré a-t-il eu raison, après seize années d’amours fidèles et loyales, de révéler à la cour sa liaison pour dénoncer l’infame trahison de Belle Cousine à son égard. Méritent aussi d’être punis les médisants qui s’ingénient à répandre “les fumees sans feu, c’est a dire [...] faulces et mauvaises renommées a hommes et a femmes, sans cause et sans raison” : en vertu de quoi Damp Abbé paiera, plus que sa scandaleuse liaison avec Belle Cousine, sa virulente diatribe contre les chevaliers (qui mettait en doute leurs exploits et leur sincérité en

¹⁴ Formule à rapprocher du passage suivant du *Partonopeus* de P. de Blois (av. 1188) : “Qui molt aime, si se descoevre/ En dit, en samblant et en oevre./ L’en ne puet pas grant feu covrir/ Qu’aucune part n’estoece issir.” (cité par E. Schulze-Busacker, *Op. cit.* p. 254).

amour). Grâce au proverbe, la justice de Saintré est réversible; dans les deux cas le droit est de son côté et l'autorise à punir Belle Cousine comme Damp Abbé.

On le voit, l'amour, feu qui consume tous les cœurs épris, transforme l'individu, tant intérieurement qu'extérieurement, au risque de le perdre. Le feu, quelque soin qu'on prenne à le laisser couver en secret, se trahit ou est trahi par la fumée, symbole des inévitables "losengiers" qui auront tôt fait, avec ou sans preuves, de ruiner la réputation des amants en publiant leur liaison illicite. Notre proverbe nous permet ainsi de remettre au jour un sens métaphorique aujourd'hui oublié de la fumée¹⁵, mais encore présent sous la plume de Voltaire : "la misérable fumée de la réputation fait trop d'ennemis et empoisonne trop la vie".

Signalons en contrepoint que rien ne semble autoriser la métaphore du feu au sujet de l'amour conjugal. A en croire l'auteur du *Mesnager de Paris*, l'épouse se doit de respecter et de choyer son mari afin de mériter l'amour de Dieu et le salut de l'âme : l'amour se résume alors à un ensemble de vertus domestiques gouvernées par la sagesse et la modération. Le feu se mue en "foyer", au double sens du ménage constitué par le couple et de l'âtre qui symbolise la soumission de la femme et le confort dû au mari. Ainsi l'auteur conseille-t-il fort prosaïquement à sa jeune épouse : "Gardez en yver qu'il [le mari] ait *bon feu sans fumee*, et entre voz mamelles bien couchié, bien couvert, et illec l'ensorcelez" ¹⁶ ! Décidément, un abîme sépare l'amour conjugal de l'amour rêvé, idéalisé par la courtoisie; le premier, faire-valoir du second, ne contribua sans doute pas peu à sa promotion idéologique. En revanche, dans le monde à l'envers parodique que représente l'abbaye dans la deuxième partie de *Saintré*, la présence de "tresbon(s) feu(x)" ¹⁷ dans la plupart des pièces occupées par Belle Cousine et "damps abbés" dénonce symboliquement la recherche d'un confort douillet, peu conforme à l'ascétisme monacal et, partant, l'inclination coupable à une ardeur autrement plus sensuelle, proche de l'univers des fabliaux¹⁸...

c/ Le principe de causalité :

Plus radicalement, notre proverbe, exploitant la possible réversibilité de sa formulation, interroge le rapport cause-conséquence, rapport qui semble fréquemment abordé dans les proverbes des XIVe-XVe siècles. Les structures syntaxiques favorites sont : "tant + vb + sujet + que + vb" (Villon, *Ballade des proverbes*, qui fait écho aux vv. 3010-3012 de la *Prison amoureuse* de Froissart : "Tant grate chievre que maugist./ Et tant caufe on fer qu'il rougist./ Et li lyons si s'asagist") ou : "[celui] qui + vb 1 + vb 2" ("Qui a terre si a guerre", Morawski n° 1821; "Qui conseil ne croit dolent s'en voit", Morawski n° 1872. Variantes possibles avec "tel qui...", etc.) "Oncques ne fut feu sans fumee" affirme pour sa part l'existence nécessaire d'une conséquence dès lors qu'une cause est identifiée; en revanche, la "fumée sans feu" suggère

¹⁵ Nous avons conservé principalement l'acception métaphorique que Littré définit ainsi : "ce qui n'a, comme la fumée, ni consistance, ni valeur".

¹⁶ I, 7, éd. G. E. Brereton & J. M. Ferrier, Paris, Livre de Poche "Lettres gothiques", 1994, p. 298.

¹⁷ éd. cit. pp. 426, 428, 436, 442, 444.

¹⁸ éd. cit. pp. 432 ("tresenflammé dart d'amours"), 440, 482. Cf. M.-Th. Lorcin : "Le feu apprivoisé. L'homme, la femme et le feu dans les fabliaux", *Revue historique* 543 (1982), p. 3-15 – dans cette approche essentiellement matérielle et "domestique" du feu, la métaphore amoureuse fait figure d'exception; pourtant le feu, "complice de la femme", semble bien générer des connotations plus ou moins érotiques dans plus d'un cas.

qu'on peut se tromper dans l'identification de la cause, voire que certaines données sensibles sont néanmoins porteuses d'illusion. L'énoncé traduit alors une démarche expérimentale sur le monde, de l'ordre du «Que se passe-t-il si ...?», une perception herméneutique d'un réel qui se dérobe, se cache parfois («Que signifie réellement ce signe que je vois ?»). Le proverbe est certes un énoncé figé mais son emploi traduit l'effort d'une conscience subjective dans un monde “bestourné”, celui de la fin du Moyen Age, marqué par une crise des signes et du sens qui atteint jusqu'à la philosophie (nominalistes vs réalistes). Les images du feu et de la fumée, désignant des réalités, mais impalpables et évanescents, se prêtent particulièrement à une telle interrogation.

L'effort d'interprétation de la réalité est sensible dans nos textes. Plus encore, ses risques et ses limites. On observe ainsi un certain “tremblé” dans le rondeau de Charles d'Orléans : il est difficile, dans certains vers, de décider lequel des deux substantifs est la cause, lequel la conséquence. J'aurais néanmoins tendance à considérer le premier comme la conséquence – ou plutôt l'état postérieur – du second placé à la rime : ce qui a pour curieux effet de fonctionner à rebours du proverbe liminaire “Onquez feu ne fut sans fumee”. Le mouvement contradictoire d'amélioration et de dégradation précédemment signalé accentue l'incertitude psychologique du locuteur malgré l'assurance qu'il affiche aux vv. 6-8 ou 14. Si l'on fait jouer l'intertextualité des rondeaux, l'hésitation perdure : tandis que le poème s'achève ici sur un sentiment négatif, le rondeau n° 304 veut tirer de l'expérience douloureuse du prince une conclusion optimiste entérinée par le proverbe “Car après pleurer vient rire”¹⁹. Un caractère cyclothimique se dégage ainsi du jeu sur les proverbes.

Si l'on se tourne vers Christine de Pizan et A. de La Sale, dont la parenté d'attitude à l'égard du proverbe est sensible, il faut noter que ces auteurs explorent une autre logique que les proverbes isolés. Il n'est que de considérer les proverbes n° 1405 et 1566 recensés par Morawski pour remarquer la relation strictement biunivoque qui unit le feu à la fumée : l'un ne va pas sans l'autre et inversement; ils sont ou tous deux présents ou tous deux absents. Littré, en plein XIXe siècle positiviste, entérinera de même la réversibilité entière du proverbe et donc la concomitance obligée du feu et de la fumée. On lit dans son célèbre dictionnaire, à l'article “fumée” :

– «il n'y a point de fumée sans feu» : “il n'y a pas d'effet sans cause, il ne court point de bruit sans quelque fondement”;

– «il n'y a point de feu sans fumée» : “il n'y a pas de cause sans effet, quelque soin qu'on prenne pour cacher une passion vive, il en paraît toujours quelque chose.”

Remarquons la survivance, dans ces définitions, de la double assimilation médiévale du feu à la “passion” et de la fumée à la renommée, au “bruit”.

Pour le reste, une nette différence se fait jour : pour C. de Pizan comme pour A. de La Sale, il existe bel et bien – et on a vu pourquoi plus haut – des fumées sans feu ! Du Bellay est encore du même avis au siècle suivant : “Je n'ai guere vu grand feu, de quoi ne vinst quelque fumée; mais j'ai bien vu la fumée où il n'y avoit point de feu; car aussi souvent est soupçonné

¹⁹ *éd. cit.* p. 698.

par les mauvais le mal où il n'est point, comme là où il est" (cité par... Littré !) L'intégration du proverbe à un texte qui le recontextualise semble donc réactiver les possibilités d'investigation du réel par le langage, aboutissant à des énoncés plus problématiques que les constats somme toute souvent prévisibles des proverbes isolés.

d/ L'ironie :

Si l'on pousse plus loin encore l'exploitation critique du proverbe, on aboutit à la possibilité d'énoncés ironiques. On sait que Villon a pris plaisir à multiplier les emplois ironiques de proverbes dans ses poèmes. Charles d'Orléans paraît certes ici en retrait du ludisme dont J.-C. Mühlethaler crédite l'emploi des proverbes dans ses rondeaux²⁰. Dans sa vieillesse (les rondeaux sont postérieurs à la captivité anglaise, c'est-à-dire à 1440), Charles d'Orléans se forge une sagesse fataliste emblématisée par la figure de Nonchaloir : qu'ils aillent dans le sens du mieux ou du pire, tous les affects sont inévitables et il s'agit de s'en accommoder; l'individu doit vivre avec, comme le feu avec la fumée.

Mais C. de Pizan et A. de La Sale, en imaginant des "fumées sans feu", amorcent une subversion des valeurs ou du sens obvie des mots. La lettre de Sibylle de Monthault est le lieu de destruction des *topoi* courtois qui fondent l'argument du *Livre du Duc des vrais amans* et cette destruction s'articule autour du proverbe qui génère une critique en règle des conventions amoureuses. L'affirmation "feu n'est point sans fumée mais fumée est souvent sans feu" déclenche tout un contre-discours courtois qui ruine le prestige traditionnel du feu amoureux – à cet égard le propos de Sibylle n'est pas sans faire penser à celui de la Belle Dame sans merci d'Alain Chartier. Le pessimisme l'emporte : le feu de l'amour représente un danger, redoublé par les fumées perfides. La seule attitude raisonnable s'impose : renoncer à la liaison courtoise, sous peine de "tomber en la fumée, voulant éviter le feu", c'est-à-dire tomber de mal en pis (locution relevée par Di Stefano). Quant à A. de La Sale, la leçon qu'il tire de son histoire semble plus positive si l'on admet d'y lire le triomphe de la vérité : la duplicité de Belle Cousine comme la médisance de Damp Abbé sont révélées et châtiées. Mais ce triomphe est bien tardif. L'opposition entre dissimulation et vérité, le jeu sur les apparences traversent l'œuvre entière, ainsi gagnée par des effets d'ambiguïté magistralement orchestrés par Belle Cousine. Le proverbe tenterait alors de résoudre au finale cette ambiguïté du monde qu'on a parfois projetée sur le XVe siècle²¹. Nous serions ainsi en présence d'un proverbe sous-jacent à l'œuvre entière, cas plutôt rare selon E. Schulze-Busacker puisque la richesse narrative du roman est difficilement réductible au concept simple véhiculé par le proverbe²². A moins que le proverbe ne se dote d'un sens pluriel s'il est lui-même gagné par l'ambiguïté du langage. On peut alors réclamer un supplément de sens à la fumée en rappelant que le mot est un déverbal du verbe "fumer" qui, outre son sens propre, signifie «s'exciter» (fin XIVe) et «se mettre en colère» (mi. XVe). L'adjectif "fumeux" qui en dérive est souvent attesté dans les textes du XVe siècle au sens d'«irascible». Serait-ce forcer l'œuvre d'A. de La Sale que de voir un jeu

²⁰ *éd. cit.*, p. 785.

²¹ Cf. J. Dufournet : "La Génération de Louis XI : quelques aspects", *Le Moyen Age* 98 (1992), p. 227-250.

²² *Op. cit.*, p. 30.

de mots, cette fois pessimiste, se superposer à la leçon première : il n’y eut jamais de feu (d’amour) sans fumée, c’est-à-dire sans colère ? Façon de dire, au XVe siècle, que toutes les histoires d’amour finissent mal en général... Même le très policé Saintré “craque” dans la dernière partie de l’histoire et, loin de se conformer au *topos* du “martyr d’Amour”, se venge, quitte à succomber au péché d’Ire stigmatisé dans le catéchisme de Belle Cousine²³. La théorie humorale en vigueur au Moyen Age achève de boucler le cercle de cette interprétation : le tempérament colérique y est associé au feu, ce qui “expliquerait” pourquoi il est indissociable de la fumée...

* *
*

Pour conclure, soulignons les emplois divergents que connaît le proverbe “oncques ne fut feu sans fumee” au cours de son histoire. On l’a vu, au Moyen Age, le proverbe fixe les modalités et la moralité d’une écriture particulière, qui recèle un discours sur l’amour et sur le monde. Aujourd’hui, nous n’avons plus tendance à employer que la forme inversée du proverbe : “il n’y a pas de fumée sans feu”, que nos auteurs médiévaux n’actualisent pas, en même temps que nous généralisons sa portée à un propos rationnellement rassurant : tout effet désigne une cause, fût-elle cachée, et ainsi l’homme domine un univers dont l’ordre est préservé. Au XVe siècle, la perception du monde est plus problématique : prenant ses distances avec sa dimension sacrée exaltée par les théologiens du XIIIe siècle, la nature n’est plus vraiment une vivante “forêt de symboles”, d’abord parce qu’elle est de plus en plus habitée par les hommes, qui y introduisent le mensonge, la dissimulation, bref l’illusion. Au symbole divin, au feu de l’Esprit succède un feu pesamment terrestre, humain et paradoxal objet du monde : il existe mais est insaisissable, incernable, parfois incontrôlable; et surtout sa clarté peut être occultée, voire subvertie par la fumée, qui vient troubler le calme ontologique du monde. Mais cette crise des signes, en dévoilant les subtilités parfois retorses du langage, offre de nouvelles ressources à la littérature du XVe siècle.

²³ Il renoncera pour le reste de sa vie à l’aventure amoureuse : A. de La Sale, récapitulant sa carrière chevaleresque jusqu’à sa mort, ne mentionne plus que des combats et des voyages.